

CONSERVATEUR UNISIC

Société d'investissement à capital variable - SICAV

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2019/2020



CONSERVATEUR UNISIC

SICAV - Société d'investissement à Capital Variable

OPCVM relevant de la directive européenne 2014/91/UE

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/09/2020

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPC d'OPC** : inférieur à 10% de l'actif net

► **Objectif et politique d'investissement** :

La classification AMF de l'OPCVM est : Actions des pays de l'Union Européenne.

La Sicav recherche une performance supérieure à celle de son indice sur un horizon de 5 ans. L'indice Euro Stoxx Zone Euro Net Return est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

L'OPCVM est à tout moment exposé de 60% à 100% de son actif au risque actions. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) et est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés éligibles de l'Union Européenne. Il pourra investir à hauteur de 25% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellé en euro. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notations. La Sicav peut également investir jusqu'à 10% maximum de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres, repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, et ne vise pas une réplication de l'indice. La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable, sans contrainte sectorielle. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions. Il peut ponctuellement, sur des valeurs en dehors de sa sélection, rechercher des opportunités d'investissement à plus court terme ou sur des sociétés dont les paramètres financiers s'améliorent.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation de la SICAV, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : la SICAV peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 75%, exposée aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change : la SICAV peut être exposée au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : la SICAV peut être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés, publics ou souverains. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

L'exercice 2019-2020 du fonds a été marqué par une évolution de marché en trois temps : Une fin d'année 2019 euphorique avec des marchés actions en forte hausse, puis la crise du Covid-19 entraînant un effondrement très rapide et important des marchés actions de janvier à mars 2020 et enfin un rebond des indices entre fin mars à septembre.

L'épidémie de covid-19 a entraîné une chute tellement rapide et violente de l'activité économique partout dans le monde qu'elle a nécessité non seulement un soutien massif des gouvernements à l'économie (le plus important depuis la guerre), mais également une intervention des banques centrales d'une ampleur sans précédent ; l'agrégat monétaire M1 de la zone euro a cru de près de 15% en 5 mois ! Ces dernières interventions ont indirectement entraîné un fort rebond des actions européennes, tandis que l'activité économique déclinait ! Cette distorsion s'est retrouvée au niveau des indices actions : les secteurs exposés durablement à la crise du covid-19, comme l'aéronautique civile, le tourisme, l'immobilier notamment commercial, ont fortement baissé sur la période, tandis que les secteurs qui ont profité de la crise (technologie, santé, certains biens de consommation) ont fortement monté.

La gestion prudente du fonds, qui l'a fortement pénalisé fin 2019, a montré sa pertinence pendant la crise. Le fonds sous performe toutefois légèrement son indice de référence sur la période (-6,72% vs -6,19%), mais avec une volatilité bien moindre (volatilité 1 an de 21,2 vs 26,3). La bonne performance relative du fonds pendant la crise est le résultat de sa sous exposition aux secteurs ayant le plus baissé (les financières, cycliques, pétrolières, immobilier commercial) et grâce à sa sur exposition à certains secteurs ayant bien résisté comme les ingrédients alimentaires, l'alimentation boisson. La performance a été en revanche pénalisée par son exposition à l'aéronautique civile (début 2020) et par sa sous exposition aux technologies sur l'ensemble de la période.

La politique d'investissement du fonds, valeurs de croissance à prix raisonnable, qui privilégie les secteurs disposant d'une forte visibilité et d'une valorisation attractive a montré sa pertinence. Elle a néanmoins été adaptée afin d'intégrer les changements durables entraînés par l'épidémie de covid-19. Le fonds a notamment profité du rebond du marché au second trimestre 2020 pour réduire considérablement son exposition à l'aéronautique civile et pour accentuer sa sous exposition à certaines rentes déclinantes dont le déclin devrait s'accélérer (financières, pétrolières). Inversement le fonds s'est renforcé sur certains secteurs disposant d'une forte visibilité comme l'alimentation boisson, la santé ou les produits domestiques et de soins.

Sur l'exercice, **Conservateur Unisic** réalise une performance de **-6,72 %** contre -6,19 % pour son indicateur de référence (l'indice Euro Stoxx Zone Euro Net Return).
Les performances passées de la SICAV ne préjugent pas de ses performances futures.

Depuis février 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a déclenché une tempête boursière inédite, qui a été renforcée par l'arrêt volontaire, progressif mais généralisé de pans entiers de l'économie mondiale par le biais du confinement des populations.

Il est particulièrement difficile de prévoir les marchés dans les prochaines semaines ou mois, et sans doute resteront-ils très volatils au gré des évolutions sanitaires et des nouvelles économiques.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2019/2020, la SICAV n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2019/2020, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice SBF 120, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 10 M€.
- ✓ ponctuellement dans tous les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier, est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2019 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique A propos/Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

La SICAV ne prend pas en compte l'ensemble des critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, les intérêts du client, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), partage de l'information, participation à la réussite collective, transparence, capacité à nouer une relation de confiance avec les clients et prospects.

Egalement, la rémunération variable peut être modifiée selon le risque pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes semestrielles ou annuelles de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable.

Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

La politique de rémunération a fait l'objet d'un amendement en juillet 2018 sur le volet partie variable du Président du Directoire à effet 2019.

Pour l'exercice 2019, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (29 personnes) représente 2 752 K€, et se décompose pour 2 215 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 537 K€ au titre des rémunérations variables.

Investissements éligibles au PEA

Au titre de l'exercice 2019/2020, la SICAV est demeurée investie au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA, titres mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L.221-31 du code monétaire et financier.

Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès de l'Allemagne et de l'Espagne.

Sur l'exercice 2019/2020, la SICAV n'a perçu aucun montant au titre de la récupération fiscale.

- VI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, modifié par l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les informations suivantes :

1. Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de CONSERVATEUR UNISIC. et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales : Néant

2. Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice : Néant

3. Les modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 :

La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui porte le titre de président directeur général.

4. La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice est jointe au dossier du conseil d'administration.

- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Sens	Date	Quantité	Montant(€)
SE0000108656	ERICSSON B	Vente d'actions	27/01/2020 00:00	600 000	4 488 196
FR0000120073	AIR LIQUIDE	Vente d'actions	28/01/2020 00:00	20 000	2 558 836
FR0000133308	ORANGE	Vente d'actions	04/08/2020 00:00	210 000	2 107 039
ES0173516115	REPSOL SA	Achat d'actions	09/03/2020 00:00	250 000	2 081 870
IE00BZ12WP82	LINDE RG	Achat d'actions	29/01/2020 00:00	10 000	1 900 146
IE00BZ12WP82	LINDE RG	Achat d'actions	28/01/2020 00:00	10 000	1 879 240
NL0000009538	ROYAL PHILIPS ELECTRONICS	Vente d'actions	24/01/2020 00:00	39 564	1 799 188
FR0000131104	BNP PARIBAS	Achat d'actions	07/04/2020 00:00	60 000	1 672 699
FR0000131104	BNP PARIBAS	Achat d'actions	22/11/2019 00:00	30 000	1 562 030
CH0012032048	ROCHE HOLDING AG GENUSS	Achat d'actions	04/02/2020 00:00	5 000	1 541 327

- VIII – OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 30/09/2020 : - OPCVM = 6,96 % de l'actif net

- IX- INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

CONSERVATEUR UNISIC

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

CONSERVATEUR UNISIC

Société d'Investissement à Capital Variable

42, rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CONSERVATEUR UNISIC constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la SICAV sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

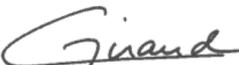
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 05 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	137 211 676,46	158 083 163,67
Actions et valeurs assimilées	127 682 374,32	143 983 632,05
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	127 682 374,32	143 983 632,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 529 302,14	14 099 531,62
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 529 302,14	14 099 531,62
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	316 902,09	59 400,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	316 902,09	59 400,00
Comptes financiers	78 649,72	312 290,01
Liquidités	78 649,72	312 290,01
Total de l'actif	137 607 228,27	158 454 853,68

BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Capitaux propres		
Capital	131 742 714,74	141 311 386,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	10 302 386,22	10 595 464,34
Report à nouveau (a)	1 408,58	1 654,09
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-6 046 716,88	4 590 369,42
Résultat de l'exercice (a, b)	828 521,35	1 466 563,06
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	136 828 314,01	157 965 437,05
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	778 914,26	489 416,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	778 914,26	489 416,63
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	137 607 228,27	158 454 853,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 420 220,18	3 487 305,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	2 420 220,18	3 487 305,67
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 231,84	9 303,20
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	6 231,84	9 303,20
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 413 988,34	3 478 002,47
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 643 161,20	1 946 665,97
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	770 827,14	1 531 336,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	57 694,21	-64 773,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	828 521,35	1 466 563,06

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêté par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,196% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action C	Action D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Distribution (totale ou partielle) ou report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Actif net en début d'exercice	157 965 437,05	182 004 864,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 487 265,18	6 658 953,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 610 145,49	-34 859 295,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 226 064,80	14 720 733,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 031 522,32	-9 020 935,59
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-882 181,17	-1 438 964,74
Différences de change	60 754,58	226 481,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 691 706,53	-1 211 538,01
Différence d'estimation exercice N	9 538 617,61	13 230 324,14
Différence d'estimation exercice N-1	-13 230 324,14	-14 441 862,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-466 479,23	-646 197,52
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	770 827,14	1 531 336,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	136 828 314,01	157 965 437,05

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 649,72	0,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	78 649,72	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 081 570,52	6,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2020
Créances	
Ventes à règlement différé	215 752,09
Coupons et dividendes en espèces	101 150,00
Total des créances	316 902,09
Dettes	
Frais de gestion	778 914,26
Total des dettes	778 914,26

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
CONSERVATEUR UNISIC C		
Actions souscrites durant l'exercice	81 925,846	15 598 772,45
Actions rachetées durant l'exercice	-97 097,347	-20 223 171,45
Solde net des souscriptions/rachats	-15 171,501	-4 624 399,00
CONSERVATEUR UNISIC D		
Actions souscrites durant l'exercice	8 534,867	888 492,73
Actions rachetées durant l'exercice	-74 731,856	-8 386 974,04
Solde net des souscriptions/rachats	-66 196,989	-7 498 481,31

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
CONSERVATEUR UNISIC C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
CONSERVATEUR UNISIC D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
CONSERVATEUR UNISIC C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 103 029,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
CONSERVATEUR UNISIC D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	540 131,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 529 302,14
	FR0000978454	PALATINE EURO SMALL CAP	5 091 587,00
	FR0000299877	PALATINE INSTIT. C	4 437 715,14
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 408,58	1 654,09
Résultat	828 521,35	1 466 563,06
Total	829 929,93	1 468 217,15

	30/09/2020	30/09/2019
CONSERVATEUR UNISIC C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	581 551,42	983 750,96
Total	581 551,42	983 750,96

	30/09/2020	30/09/2019
CONSERVATEUR UNISIC D		
Affectation		
Distribution	246 660,26	482 812,10
Report à nouveau de l'exercice	1 718,25	1 654,09
Capitalisation	0,00	0,00
Total	248 378,51	484 466,19
Informations relatives aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	379 477,317	445 674,306
Distribution unitaire	0,65	1,08
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	237,96	50 561,47

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	10 302 386,22	10 595 464,34
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 046 716,88	4 590 369,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 255 669,34	15 185 833,76

	30/09/2020	30/09/2019
CONSERVATEUR UNISIC C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 240 127,23	3 088 391,68
Total	-4 240 127,23	3 088 391,68

	30/09/2020	30/09/2019
CONSERVATEUR UNISIC D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 495 796,57	12 097 442,08
Capitalisation	0,00	0,00
Total	8 495 796,57	12 097 442,08

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net Global en EUR	199 065 915,76	224 167 779,22	182 004 864,04	157 965 437,05	136 828 314,01
CONSERVATEUR UNISIC C					
Actif net en EUR	125 540 226,18	147 793 877,08	121 497 869,01	105 908 712,32	95 853 552,56
Nombre de titres	694 610,254	739 293,570	605 659,763	510 065,722	494 894,221
Valeur liquidative unitaire en EUR	180,73	199,91	200,60	207,63	193,68
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-4,60	9,70	5,96	6,05	-8,56
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,88	1,55	2,17	1,92	1,17
CONSERVATEUR UNISIC D					
Actif net en EUR	73 525 689,58	76 373 902,14	60 506 995,03	52 056 724,73	40 974 761,45
Nombre de titres	697 315,084	665 733,200	529 739,293	445 674,306	379 477,317
Valeur liquidative unitaire en EUR	105,44	114,72	114,22	116,80	107,97
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	14,81	20,39	23,79	27,14	22,38
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,68	0,89	1,26	1,08	0,65
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,111	0,103	0,00	0,117	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BEIERSDORF AG	EUR	40 000	3 880 000,00	2,84
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	160 000	2 286 400,00	1,67
FRESENIUS	EUR	80 000	3 106 400,00	2,27
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	9 000	1 278 000,00	0,93
SAP SE	EUR	28 000	3 717 280,00	2,72
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	10 000	1 374 000,00	1,00
VONOVIA SE	EUR	90 000	5 272 200,00	3,86
TOTAL ALLEMAGNE			20 914 280,00	15,29
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	50 000	1 127 000,00	0,82
TOTAL AUTRICHE			1 127 000,00	0,82
ESPAGNE				
IBERDROLA S.A.	EUR	390 000	4 098 900,00	2,99
REPSOL	EUR	250 000	1 430 500,00	1,05
TOTAL ESPAGNE			5 529 400,00	4,04
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	40 000	5 420 000,00	3,96
BNP PARIBAS	EUR	40 000	1 239 000,00	0,91
BUREAU VERITAS	EUR	80 000	1 540 800,00	1,13
CAPGEMINI SE	EUR	30 000	3 292 500,00	2,41
DASSAULT AVIATION	EUR	2 600	1 885 000,00	1,38
DASSAULT SYSTEMES	EUR	18 000	2 875 500,00	2,10
GECINA NOMINATIVE	EUR	10 000	1 127 000,00	0,82
LEGRAND SA	EUR	50 000	3 409 000,00	2,49
L'OREAL	EUR	4 000	1 110 400,00	0,81
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	14 000	5 591 600,00	4,09
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	30 000	2 751 600,00	2,01
PERNOD RICARD	EUR	29 000	3 948 350,00	2,89
SANOFI	EUR	85 000	7 253 050,00	5,30
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	40 000	4 242 000,00	3,10
SEB	EUR	11 000	1 527 900,00	1,12
THALES	EUR	54 000	3 464 640,00	2,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	80 000	1 473 600,00	1,08
VINCI (EX SGE)	EUR	55 000	3 933 600,00	2,87
VIVENDI	EUR	150 000	3 570 000,00	2,61
TOTAL FRANCE			59 655 540,00	43,61

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
KERRY GROUP	EUR	25 000	2 737 500,00	2,00
TOTAL IRLANDE			2 737 500,00	2,00
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	65 000	4 932 200,00	3,60
JDE PEET'S BV	EUR	85 000	2 952 050,00	2,16
KONINKLIJKE DSM	EUR	40 243	5 658 165,80	4,13
ROYAL PHILIPS	EUR	122 840	4 938 168,00	3,61
UNILEVER NV	EUR	60 000	3 090 000,00	2,26
TOTAL PAYS-BAS			21 570 583,80	15,76
ROYAUME UNI				
LINDE PLC	EUR	35 000	7 066 500,00	5,16
TOTAL ROYAUME UNI			7 066 500,00	5,16
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	27 000	2 740 223,70	2,00
NOVARTIS AG-REG	CHF	50 000	3 708 636,93	2,72
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	9 000	2 632 709,89	1,92
TOTAL SUISSE			9 081 570,52	6,64
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			127 682 374,32	93,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées			127 682 374,32	93,32
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
PALATINE EURO SMALL CAP	EUR	4 300	5 091 587,00	3,72
PALATINE INSTIT. C	EUR	1 740	4 437 715,14	3,24
TOTAL FRANCE			9 529 302,14	6,96
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 529 302,14	6,96
TOTAL Organismes de placement collectif			9 529 302,14	6,96
Créances			316 902,09	0,23
Dettes			-778 914,26	-0,57
Comptes financiers			78 649,72	0,06
Actif net			136 828 314,01	100,00

CONSERVATEUR UNISIC C	EUR	494 894,221	193,68
CONSERVATEUR UNISIC D	EUR	379 477,317	107,97